



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

FOODTRUCK INCLUSIF BLUE MIND

Article 1

APPLICATION DES PRÉSENTES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) sont remises sur simple demande et sont sur notre site internet : www.bluemindasbl.com

Elles s'appliquent à toutes les ventes de produits et de services, effectuées par l'ASBL Blue Mind.

L'ASBL Blue Mind s'assure également que leur acceptation soit claire et sans réserve. Le client déclare avoir pris connaissance de l'ensemble des présentes conditions générales de vente, et le cas échéant des conditions particulières de vente liées à un produit ou à un service, et les accepter sans restriction ni réserve.

Le vendeur se réserve la possibilité de modifier les présentes, à tout moment par la publication d'une nouvelle version sur son site Internet. Les CGV alors applicables sont celles étant en vigueur à la date du paiement de la commande.

Le client reconnaît qu'il a bénéficié des conseils et informations nécessaires afin de s'assurer de l'adéquation de l'offre à ses besoins. Le client déclare être en mesure de contracter légalement en vertu des lois belges, ou valablement représenter la personne physique ou morale pour laquelle il s'engage. Sauf preuve contraire, les informations enregistrées par l'ASBL Blue Mind constituent la preuve de l'ensemble des transactions.

Ainsi, le fait de passer commande, par le versement d'un acompte implique l'acceptation entière et sans réserve des présentes conditions de vente.

Article 2

DEVIS ET COMMANDES

Un devis est remis au client, ce document détermine avec précision l'ensemble de la prestation. Les commandes ne sont définitives qu'après réception par Blue Mind de la confirmation écrite.

Afin de confirmer sa commande, le client retournera à Blue Mind son devis avec la mention « bon pour accord », la déclaration d'acceptation des conditions générales de vente, et y apposera sa signature, et si tel est le cas, son cachet commercial.

De plus, afin de permettre l'enregistrement de sa commande, le client versera 30% d'acompte du montant TTC du devis prévisionnel, lors du retour du devis.

Les devis signés moins de 5 jours avant l'événement seront réputés non conformes.



2.1 Prix

Les prix des produits ou services vendus sont indiqués en Euros en TTC, le détail de la TVA est indiqué dans le devis. Des frais spécifiques appelés frais de « privatisations » pourront être ajoutés en fonction de la distance à effectuer, du besoins en personnel, et/ou de conditions particulières de la prestation. Dans ce cas, ils seront immédiatement inclus au devis et ne donneront pas lieu à une facturation ultérieure.

Blue Mind ASBL peut appliquer des suppléments stipulés sur le devis :

- Supplément pour plus de 80 km aller-retour : 90€
- Supplément pour plus de 100 km aller-retour : 150€
- Supplément pour moins de 30 personnes : 100€

2.2 MODIFICATION DE LA COMMANDE

Toute modification de commande doit intervenir au minimum sept jours ouvrés avant la date de la réception. Le nombre définitif de convives doit être communiqué à Blue Mind dans le même délai.

Ce nombre de convives servira de base à la facturation, et ce, même s'il s'avérait le jour de la réception que le nombre de convives soit inférieur.

A l'opposé, s'il s'avérait que le nombre de convives soit supérieur et que Blue Mind n'en ait pas été informée suffisamment tôt, celui-ci ne pourrait assurer une prestation satisfaisante ; portant préjudice au client et ses convives.

Dès lors, Blue Mind est contraint de tenir compte du nombre réel de convives présents lors de la réception pour la facturation.

2.3 CONDITIONS DE PAIEMENT ET PÉNALITÉS DE RETARD

Le client doit effectuer le règlement par virement bancaire à l'ordre de « Blue Mind ASBL » ou « Foodtruck Blue Mind ». Aucun escompte ne peut être consenti sur le montant de la facture.

Tout solde non payé au-delà de 30 jours après la prestation produira de plein droit et sans mise en demeure préalable, des pénalités de retard. Les taux des pénalités exigibles de plein droit et sans rappel préalable en cas de paiement à une date ultérieure s'élèvent à 8,5 % auxquelles s'ajouteront l'indemnité forfaitaire de 40 € prévue conformément à la loi du 16 mars 2013.

Les cartes émises par des banques domiciliées hors de Belgique doivent obligatoirement être des cartes bancaires internationales (Mastercard ou Visa).



Article 3 OBLIGATIONS DU CLIENT

3.1 Emplacement du foodtruck

Le client devra s'assurer avant la signature du devis que le lieu de la prestation dispose d'un espace suffisant afin de pouvoir accueillir le foodtruck ou tout autre équipement nécessaire à l'installation et à la mise en place du service et cela en toute sécurité.

Il conviendra notamment au client de s'assurer que le foodtruck bénéficiera de l'espace nécessaire pour accéder au lieu de la prestation et devra mesurer la largeur et la hauteur des portails, et de prendre en compte l'ouverture du hayon du foodtruck, ainsi que tout obstacle (comme la végétation, branches d'arbre, chemins accidentés ou en pentes excessives) qui pourrait gêner l'installation du foodtruck et autres équipements.

A savoir que pour l'installation du foodtruck, le client est tenu de :

- prévoir un terrain stabilisé pour véhicule jusqu'à 3,5T ;
- vérifier le passage pour le camion 3m30 de hauteur, 2,30m de large et compter 10m de longueur pour l'ouverture de la porte arrière ;
- prévoir l'ouverture du hayon soit 1,3m de large en plus du côté conducteur.

A défaut de bonnes conditions d'accessibilité sécurisées qui risqueraient d'endommager le foodtruck et le matériel lors de l'installation, la décision d'annulation de la prestation pourra être prise par le vendeur.

Cela impliquerait la perte de l'acompte et de tout paiement versé par le client sans possibilité de remboursement.

En outre le client devra s'assurer d'avoir contracté les autorisations nécessaires pour occuper l'espace public. Dans le cas contraire, la prestation pourra être annulée sans possibilité de remboursement.

3.2 Branchements électriques

Le client devra s'assurer de fournir les besoins en électricité demandés par l'ASBL Blue Mind et la bonne conformité de ceux-ci.

En cas de dysfonctionnement de ces installations électriques, l'ASBL Blue Mind ne saurait être tenue responsable. Le client ne pourra demander de dédommagement si des problèmes électriques perturbent le bon déroulement de la prestation.

3.3 Respect du personnel et du matériel

Tout comportement déplacé envers le personnel et/ou toutes dégradations du matériel donneront lieu à l'annulation immédiate de la prestation et fera éventuellement l'objet de poursuites pénales. Notre personnel étant porteur de handicap, aucune forme de discrimination ne sera tolérée.



3.4 Hygiène et sécurité

Pour des questions d'hygiène et de sécurité, aucune personne autre que notre personnel ne sera tolérée dans nos installations.

3.5 Droit à l'image

Le client accepte d'être photographié et/ou filmé pour le compte de l'ASBL Blue Mind. Ces photographies ou films ont pour objet l'exploitation et la diffusion sur les supports tels que : réseaux sociaux, site internet, exposition, supports commerciaux... Cette autorisation est valable pour une durée indéterminée.

Le client peut s'opposer ou modifier l'exploitation de son image par une demande officielle à l'ASBL Blue Mind par courrier postal (avenue de la Closière 18A, 1300 Limal) ou par mail (info@bluemindasbl.be).

Article 4 CAS DE FORCE MAJEURE

Blue Mind ASBL pourrait se dégager de ses obligations ou suspendre l'exécution, si elle se trouvait dans l'impossibilité de les assumer en raison d'un cas de force majeure (émeute, manifestation, grève, blocage, difficultés à circuler ou d'accès impossible ou périlleux du foodtruck sur le lieu de manifestation, conditions climatiques dangereuses, sinistre sur les installations du camion, ou tout autre problème pouvant mettre en danger l'intégrité physique du personnel).

Article 5 DURÉE DU SERVICE

La durée de service et l'heure du début de ce dernier sera fixé au préalable, suivant la prestation proposée. Le maximum de la durée de l'évènement est de 5 heures. En cas de dépassement, un supplément de 50 € TTC par heure sera facturé.

Néanmoins, toutes prestations comprises entre 23h et 7h feront l'objet d'une facturation supplémentaire au tarif de nuit de 50 € TTC par heure.

La fin de la prestation et actée dès le dernier convive servi.

Article 6 DROIT ET DÉLAI DE RÉTRACTATION

En cas de résiliation d'une prestation par le client plus de 90 jours ouvrables avant la date de la prestation, l'acompte pourra être remboursé en totalité.

En cas de résiliation d'une prestation par le client entre 90 jour et 20 jours avant la date de la prestation, l'acompte ne pourra être remboursé qu'à hauteur de 50%.

En cas de résiliation d'une prestation par le client entre 20 jours et le jour de la prestation, l'acompte ne pourra être remboursé.



Article 7 RÉCLAMATIONS

Le cas échéant, le client peut présenter toute réclamation écrite en contactant l'ASBL Blue Mind par courrier recommandé au moyen des coordonnées suivantes : Blue Mind ASBL – Rue de la Closière 18A à 1300 Limal (Belgique).

Article 8 PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

En application au Règlement Européen 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, l'ASBL Blue Mind procède à la collecte des données personnelles du client aux fins du traitement de sa commande, à l'établissement des factures par l'ASBL Blue Mind et, par conséquent, de l'identification du client.

Les « données personnelles » font référence aux informations concernant le client en tant que personne physique, communiquées volontairement par le client. Les données personnelles regroupent ainsi des données nominatives (telles que noms, prénoms, coordonnées...). L'ASBL Blue Mind protège la vie privée du client en respectant la législation en vigueur.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données, le client possède un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement des informations le concernant ainsi qu'un droit d'opposition au traitement de ses données. Pour exercer ce droit le client peut envoyer un courrier à l'adresse suivante : Blue Mind ASBL – Rue de la Closière 18A à 1300 Limal (Belgique) ou par mail à info@bluemindasbl.be

Article 9 REDEVANCES SABAM

Conformément aux lois sur la propriété littéraire et artistique, les redevances demeurent à la charge de l'organisateur, c'est-à-dire à la charge du client.

La déclaration correspondante doit être effectuée par le client auprès de la SABAM.

Article 10 LITIGES

Les présentes conditions générales de vente sont réputées acceptées sans réserve. En cas de litige, seul le tribunal de Bruxelles est compétent.

Fait à Bruxelles le 3 juin 2024